

pendant il n'en fut jamais question, soit avant, soit après. Quand les amiraux War*** et Coch***e s'occupaient à piller et à brûler les villes et villages situés sur les côtes de la *Chesapeake*, n'étaient-ils point pourvus de tous les prétextes de représailles dont ils avaient à se prévaloir? Cependant il ne fut jamais mention de ce siège d'York; mais enfin, lors du projet qu'on forma de détruire, en août 1814, les monumens publics de Washington, le sir Georges Pré*** n'ignorait pas plus que l'amiral Coch***e les malheurs de la cité d'York; cependant, en donnant des ordres à l'amiral, il se contenta de lui parler de mesures de représailles contre les habitans des Etats-Unis, quand il aurait pu rappeler, avec tant d'à-propos, l'incendie de la capitale du Haut-Canada. — Les édifices publics d'York ont été brûlés, dit-on; mais quand? par qui? voilà ce qu'on ne nous apprend pas, ce qu'il importait de dire et le Gouvernement américain n'a jamais eu connaissance d'un fait semblable; les officiers civils et militaires de la province du Canada ont toujours eux-mêmes gardé le silence, par l'intime conviction qu'ils ont de l'injustice d'un semblable reproche. Il ne pouvait y avoir dans le Canada d'autre édifice public que le corps législatif, bâtiment mesquin, sans mérite d'architecture, à